

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2018**

**COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

**PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL (DELIBERATION N° 2014/4/78 DU 7 AVRIL 2014)**

Nature de la décision				
Description	Décision	Date	Montant/suivi	
2018-014	Bail commercial	Renouvellement du d'un bail commercial au profit de la Société « FLOR'INN » pour une durée de 9 ans	15/02/2018	
2018-015	fourniture d'électricité	Recours à la centrale d'achat public UGAP pour les besoins de la commune en électricité, sur l'ensemble de ses sites concernés	26/02/2018	
2018-016	Création d'un nouveau site Internet	Passation d'un marché de services avec la Société CREASIT (44000 NANTES)	26/02/2018	Montant forfaitaire de création de site : 12 888,00 € TTC Coût de la maintenance sur 3 ans : 3 218,40 € TTC
2018-017	Formation professionnelle	Passation d'une convention de formation avec CAP'COM pour la formation « Journal territorial web 2.0 et Internet mobile » d'un agent du service « communication »	06/03/2018	1 176,00 € TTC
2018-018	Adhésions et cotisations 2018	Renouvellement des adhésions et cotisations année 2017		
		ACPUSI		250,00 €
		AFIGESE		170,00 €
		Association des Maires de France		3 306,62 €
		Association des Petites Villes de France APVF		1 052,20 €
		Association régionale d'information des collectivités territoriales ARIC		1 617,00 €
		Club des villes et territoires cyclables		269,00 €
		<i>Comité Départemental du Tourisme du Morbihan.</i>		<i>Transféré aux EPCI</i>
		Concours départemental des villes fleuries		200 €
		Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement CAUE 56		3 661,35 €
		Maison de l'Architecture		200,00 €
		Plante & Cité		515,00 €
Réseau Ressort		300,00 €		

		Tournoi des Vénètes (Kiwanis)		110,00 €
		COMITE 21		1 000,00 €
		Défense Apicole		30,00 €
		UNICEF		200,00 €
		AGORES		100,00 €
		AMDA Musicales du Golfe		700,00 €
		Rue de l'Avenir Grand Ouest		150,00 €
		SPEF		200,00 €
		FNCCR (assainissement)		700,00 €
2018-019	Acquisition d'un antivirus informatique et maintenance	Passation d'un marché de services avec la Société NOVALINK (44800 SAINT HERBLAIN)	16/03/2018	Montant : - 1 <sup>ère</sup> année : Licence et maintenance : 36,40 € HT l'unité Prestations forfaitaires : 4 100,00 € HT - Années suivantes (3 reconductions maximum) : 12,85 € HT l'unité/an
2018-020	Travaux de régénération des terrains de sports engazonnés	Reconduction n° 2 d'un marché de travaux avec la Société ROPERT FRERES (PLOEREN) pour la période du 29 juillet 2018 au 28 juillet 2019, reconductible trois fois par période d'un an	20/03/2018	Montant annuel : 8 000,00 €/HT minimum 20 000,00 €/HT maximum